



COMMUNICATION SYNDICALE EN FRONT COMMUN – RESULTATS DE LA NEGOCIATION

Les trois axes principaux du préavis de grève étaient les suivants :

1. **Nous souhaitons que l'autorité revienne sur son point de vue et admette que le personnel policier est bien une catégorie professionnelle prioritaire.**
2. **Nous souhaitons ensuite un débat sur la manière d'équiper correctement nos collègues, et sur le timing envisagé pour arriver à un équipement suffisant.**
3. **Enfin, nous souhaitons débattre des modalités d'usage de cet équipement.**

Suivent les réponses formulées pour chacun de ces axes :

1. **Le gouvernement**, par la voix du ministre de l'Intérieur, **reconnait** que la police est un élément essentiel de la lutte contre le Covid 19. Un arrêté ministériel dispose d'ailleurs clairement de cette reconnaissance ;
2. **De ce fait**, les employeurs du secteur policier **sont en effet obligés** de fournir aux membres du personnel les équipements de protection individuelle (EPI). Là se pose un sérieux problème qui est le stock disponible. Pour pallier à la carence actuelle, tenant compte du fait qu'un certain nombre de zones de police avaient été proactives et ont distribué des EPI, trois pistes sont envisagées : livraison par la TaskForce du ministère de la Santé ; si cela est insuffisant, commande par la police fédérale elle-même pour la GPI, et les marchés publics sont lancés ; enfin, mais de manière alternative et si vraiment nécessaire, lancement d'une production propre.
3. **Pour le QUI (doit porter un EPI) ? le QUAND (doit être porté cet EPI) ? et le COMMENT (le porter) ?** Une analyse de risque a été rédigée à ce sujet et elle a été soumise au débat d'un Comité Supérieur de Concertation à la suite du Comité de négociation. L'autorité refuse d'équiper systématiquement en masques FFP2 mais le fera en masques FFP1. Cette analyse de risque est un fameux point de crispation.

Sur base de ce qui précède, les trois organisations ont décidé de donner encore un peu de temps (jusque mardi PM) et suspendent le préavis de grève.

Pour leur organisation respective :

SNPS
Thierry BELIN
+32 496 64 13 36

SLFP Police
Vincent GILLES
+32 475 30 48 64

CSC SP
Raoul MOULIN
+32 471 02 53 59